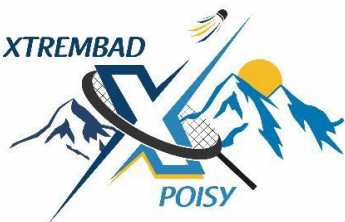


XTREMBAD



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE

LIGUE AURA BADMINTON

SAISON 2026/2027 - version juin 2026



Nom du tournoi :

La Plume de l'XTREM

N° de dossier Poona :

Club ou comité

organisateur du tournoi :

XTREM BAD POISY

Lieu de la compétition :

POISY

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :

Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)

Il s'agit d'un tournoi nocturne :

Non

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Le niveau géographique de la compétition est :

International

2) La compétition se déroule du :

10/10

2026

au 11/10

2026

3) Dans :

1

salle(s) et sur

7

terrains

Salle 1 =

terrains

Salle 2 =

terrains

Salle 3 =

terrains

Salle 4 =

terrains

4) Le logiciel utilisé sera :

BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :

Frédéric RIVAULT-PINEAU

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est :

Gaël ORDUREAU

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de

NC

à

N2

inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH non	SD non	DH oui	DD oui	Mx oui	S Intergenres non	D Intergenres non
--------	--------	--------	--------	--------	-------------------	-------------------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour

(simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

Doubles le samedi et Mixte le dimanche

9) Chaque joueur peut participer à maximum :

deux

discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en

Poules puis élimination directe

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera

individuellement ou par club

13) La date d'ouverture des inscriptions est fixée au

31/08

2026 à

08:00

heure (hh:mm)

La date limite de réception des inscriptions est fixée au	01/10	2026	à	23:00	heure (hh:mm)
Le nombre maximum de joueurs ou d'équipes sera de	250				pour l'ensemble de la compétition

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Date de paiement
Critère 2 - Date d'inscription

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

par mail :	
sur badnet :	Oui
par voie postale :	

15) Le joueur devra être licencié à la date limite des inscriptions

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau	20 €	2 tableaux	23 €	3 tableaux	
Par équipes					

17) Le paiement se fera individuellement ou par club

18) Le paiement est à effectuer en ligne sur Bad Net

--

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	01/10	2026
La confection des tableaux sera effectuée le :	04/10	2026
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH	

FORFAITS

20) Les droits d'inscriptions sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date de confection des tableaux (cf. point 19)**

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

Tout forfait après la date de la confection des tableaux doit être justifié.

21) Pour justifier un forfait, le joueur forfait doit envoyer, **au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition**, un justificatif à la ligue AURA :

david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En cas de forfait de l'un des membres d'une paire, le joueur défaillant ne peut être remplacé que par un joueur "dûment licencié", avec priorité à ceux qui figurent en liste d'attente. Ces remplacements respectent l'article 3.2.5 du Règlement Général des Compétitions.
--

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera	RSL n°3 En vente dans la salle au tarif de 30€
Le volant de référence plastique sera	Yonex MAVIS 6, en vente dans la salle au tarif de 14€

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode de comptage de points sera en 2 sets gagnants de 15 points.

28) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage et par officiels

29) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

30) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

31) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées et le score des matchs sera rentré de la façon suivante :

Sur une tablette numérique à disposition sur le terrain

32) Pour tout volant touchant une structure fixe	À remettre une fois au service et faute en jeu
Pour tout volant touchant une structure amovible	À remettre une fois au service et faute en jeu

33) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

34) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

35) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

36) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Les minimes sont autorisés s'ils ont un classement minimum D8 dans l'un des 3 tableaux.

Le nombre de paires est limité à :

88 pour les doubles Hommes, Femmes

68 pour les mixtes.

Une tenue de badminton, conforme aux circulaires « tenues vestimentaires et publicité du Guide du badminton/chap. 03.07/les principes sportifs » est exigée sur les terrains.

L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports.

Les doubles (hommes, femmes) se joueront uniquement le samedi, les mixtes se joueront le dimanche.

Les séries se joueront dans la mesure du possible en poule puis élimination directe, cependant l'organisation se réserve le droit de faire des poules uniques.

Toutes les séries se joueront en poule avec 2 sortants par poule en fonction du nombre de paires dans les séries.

Les joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires.

Pour toute contestation, seul le responsable d'un club, pour le jour du tournoi, pourra contester auprès du Juge-Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.

Le club organisateur, XTREM BAD POISY, décline toute responsabilité en cas de vol, d'incident ou d'accident.

Le comité organisateur remercie, par avance, tous participants qui, en observant le présent règlement et en respectant les décisions du Juge-Arbitre, contribueront à la réussite de ce tournoi.

Le juge arbitre
F. RIVault-PINEAU

Le GEO
G. ORDUREAU